

INTERVENTION DU SÉNATEUR PATRICK LEAHY

L'INTERDICTION DES MINES ANTIPERSONNEL : APRÈS OTTAWA, LES ÉTATS-UNIS

**le 2 décembre 1997
Ottawa**

Je suis fort honoré et heureux de me trouver en compagnie de mon excellent ami le ministre Axworthy. Il ne fait à mes yeux aucun doute que sans son acte de foi, sans le défi qu'il a lancé au monde il y a à peine plus d'un an, nous ne serions pas ici aujourd'hui. Je rends également hommage à Steven Lewis, dont je n'oublierai jamais le discours passionné qu'il prononçait ici même en octobre dernier – il a brillé autant par son éloquence et son esprit que par son habilité à définir, de manière aussi transparente, le défi que nous avons à relever. Je suis également heureux de me joindre à tous les autres intervenants.

Demain, le Canada et tous les autres gouvernements et organismes rassemblés ici auront réussi à accomplir une prouesse à laquelle personne ne croyait et qui peut prévenir, partout dans le monde, d'horribles souffrances pour les générations à venir.

Et demain également, tous ceux d'entre nous qui, aux États-Unis, ont appuyé le processus d'Ottawa continueront à faire de leur mieux pour amener notre gouvernement à adhérer au traité. J'avais espéré que ces efforts deviendraient superflus, mais c'est maintenant un défi que je relève parce que je suis absolument convaincu que ce jour viendra. Quand on voit les efforts et la bonne foi des partisans du traité et de l'administration Clinton, on peut aisément pressentir que cela se produira.

J'aimerais vous entretenir des mesures que nous pouvons prendre pour y parvenir, mais je voudrais d'abord dire quelques mots des personnes qui ont réalisé ce tour de force.

L'année dernière, lorsque le ministre Axworthy a décidé qu'il y avait eu suffisamment de palabres sur l'éradication des mines terrestres et qu'il était temps d'agir, nombreux sont ceux qui ont cru l'idée farfelue. D'autres ont pris ombrage de cette façon de circonvenir le processus normal de contrôle des armes, même si chacun pouvait voir que celui-ci était dans une impasse.

Pourtant, en dépit de ces opposants systématiques, le ministre Axworthy et son extraordinaire équipe ont persévéré, sillonnant le globe pour rallier l'opinion en faveur du traité. Et c'est grâce à leur conviction et à leur persévérance, et au travail énorme des responsables de la Campagne internationale d'interdiction des mines terrestres et de pays comme la Belgique et l'Afrique du Sud, que nous nous retrouvons ici. Ce voyage à Ottawa en dit long sur la notion de leadership et sur les risques qui en découlent. Il en dit long également sur ceux qui auraient pu offrir leur contribution, mais qui n'ont eu ni la vision ni la volonté de le faire.

Je veux rendre hommage à Bobby Muller de la Vietnam Veterans of America Foundation, qui a

inspiré la campagne internationale et qui, jour après jour, s'emploie corps et âme à presser les États-Unis de se rallier au Processus d'Ottawa. Et je veux rendre hommage également à Jody Williams de mon propre État du Vermont, qui a orienté de main de maître cette campagne et qui, s'appuyant au départ sur une poignée d'organisations, en a rallié près d'un millier à sa cause.

Je veux souligner la participation de mon ami l'ambassadeur Karl Inderfurth et notre représentant suppléant à l'Organisation des Nations unies, qui a oeuvré avec passion à solliciter des appuis à la cause de l'éradication des mines terrestres. Il vient d'être nommé coordonnateur d'un récent projet du gouvernement américain sur l'élimination des mines et l'assistance aux victimes, dont nous avons un urgent besoin.

Bien d'autres encore ont joué des rôles de premier plan, dans un effort collectif sans précédent.

Le traité est une oeuvre remarquable. Il compte à peine 19 pages, mais contient tout ce qu'il faut pour débarrasser le monde des mines terrestres antipersonnel. Plus remarquable encore sans doute est le processus qui nous a conduit ici. Et c'est la raison pour laquelle il est si important qu'en quittant Ottawa, nous préservions et renforçons ce processus.

Dans tous les sens du terme, il s'agit d'une entreprise dynamique. Nos forces viennent d'une stratégie qui met l'accent sur l'inclusion plutôt l'exclusion, sur la pensée créatrice, l'énoncé de buts ambitieux, la recherche de coalitions et la marche en avant et qui demande «pourquoi pas?» quand d'autres diraient «pourquoi?».

Le traité est le cadre. Nous devons maintenant établir les jalons qui nous permettront de mesurer les progrès réalisés et adopter une approche coopérative pour la surveillance de son application. Nous reconnaissons tous qu'il s'agit d'un traité unique et qu'il faut, pour relever ces nouveaux défis, de nouvelles stratégies. Une fois de plus, les ONG et les gouvernements devront collaborer étroitement comme des partenaires.

J'ai entrepris cette croisade il y a neuf ans le jour où j'ai lancé un programme destiné à obtenir des prothèses pour les victimes des mines. J'étais inspiré par des gens comme Ken Rutherford et Jerry White du « Land Mine Survivors' Network », Chris Moon, Tun Channereth, et bien d'autres. Tous ces gens nous rappellent qu'aucune excuse légitime ne peut empêcher la signature de ce traité. Des excuses, il y en a bien sûr, mais pas une seule qui puisse résister à une analyse rigoureuse.

On me demande souvent pourquoi mon propre gouvernement n'est pas parmi les signataires. C'est là une importante question, surtout si on en juge par le fait que les États-Unis ont joué, historiquement, un rôle central dans l'adoption de presque tous les traités de contrôle des armes et de presque toutes les lois à vocation humanitaire.

Je voudrais tout d'abord vous dire ma conviction que ce traité changera les choses de façon radicale, que les États-Unis le signent ou s'en abstiennent. La plupart des pays qui souscriront demain à l'interdiction des mines terrestres antipersonnel ont produit, utilisé et exporté ces armes dans le passé. Ils s'engageront aussi solennellement à éliminer ces mines du sol de la planète. Mais ce n'est un secret pour personne qu'à mon avis, les États-Unis devraient exercer le même

leadership sur cette question qu'ils l'ont fait dans bien d'autres dossiers. Depuis que nous nous sommes rencontrés ici en octobre dernier, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour convaincre mon gouvernement de signer le traité. J'avais espéré que la décision du président Clinton de participer aux pourparlers d'Oslo était irréversible, mais c'était trop peu... et trop tard.

Le président Clinton et moi-même avons abordé le sujet à maintes reprises. Il n'y a pas le moindre doute dans mon esprit qu'il avait à coeur de signer le traité. Il s'est efforcé de trouver un terrain d'entente à Oslo, mais le temps lui a manqué. Les exceptions exigées par le Pentagone n'étaient pas simplement des modifications mineures, comme certains l'ont prétendu. Elles auraient sérieusement affaibli le traité et retardé sa mise en oeuvre d'une décennie. Elles étaient totalement inacceptables.

Il y a un an, plutôt que de se demander comment nous pouvions, nous, les États-Unis, contribuer à faire avancer cette cause pendant que nous résolvons notre propre problème de mines terrestres, les conseillers du président ont, à tort, défini l'enjeu comme un choix à faire entre la vie, les jambes et les bras de nos soldats et ceux des populations civiles. Ils n'ont pas vu que les deux groupes tireraient les mêmes avantages d'un traité qui stigmatiserait cette arme.

Ils ont cru que le processus d'Ottawa finirait par mourir de sa belle mort, particulièrement si les États-Unis restaient à l'écart, en observateurs. Ils ont complètement méconnu la force de l'engagement international en faveur de l'interdiction et, par là même, ont raté l'occasion de prendre un virage qui ne se présente que rarement dans l'histoire de l'humanité.

Ainsi, aujourd'hui, les États-Unis cherchent un moyen de s'intégrer au processus d'Ottawa sans signer le traité. Ils peuvent le faire, s'ils se contentent d'être un des participants. Ils ne le peuvent pas s'ils veulent assumer un rôle de chef de file, quelles que soient nos prétentions à ce titre.

Il y a des gens au Pentagone qui, par quelque étrange logique, prétendent que les États-Unis ne sont pas responsables du problème des mines terrestres, et qu'ils n'ont donc pas besoin de signer le traité. Or, en ne le signant pas, nous affaiblissons le traité, nous donnons à d'autres une excuse en or pour ne pas le signer et, par la même occasion, devenons partie intégrante du problème.

Le Pentagone a avancé les mêmes arguments à courte vue lorsqu'il s'est opposé au traité sur les armes biologiques. Il a un jour défini le gaz délétère comme « l'arme la plus efficace que l'histoire ait jamais produite ». Toutefois, qui pourrait imaginer aujourd'hui que les États-Unis restent à l'écart de ces traités? Nous ne pouvons différer le cours de l'histoire indéfiniment, particulièrement quand un si grand nombre d'alliés font partie de ceux qui viendront signer ici demain.

Notre déception est profonde, bien que tempérée quelque peu par la présence ici d'un si grand nombre de gouvernements. Mais tout comme un énorme travail nous attend pour transformer le traité d'Ottawa et pour passer des mots jetés sur le papier à la réalité sur le terrain, les États-Unis peuvent tout autant modifier leurs politiques d'une manière qui serve à la fois leurs pulsions humanitaires et leurs intérêts en matière de sécurité nationale.

Le président Clinton a prétendu que s'il ne pouvait pas signer le traité, c'était parce que

l'exemption des dispositifs antimanipulation ne couvrirait pas les mines antipersonnel destinées à protéger les mines antichar.

Néanmoins, il a fixé des dates pour l'interruption du déploiement de toutes les autres mines antipersonnel par les États-Unis, y compris en Corée, et rien ne justifie que nous ne puissions pas résoudre aussi le problème de nos mines antichar. La conception de technologies de remplacement peut prendre du temps; toutefois, ce ne sont pas les compétences techniques qui manquent, mais plutôt la volonté politique.

Nos choix sont clairs : les États-Unis peuvent rester en marge du traité, délaissant ainsi le rôle de chef de file qu'on s'attend à voir assumer par la première puissance militaire du monde. Ou nous pouvons déclarer que nous signerons le traité aussitôt que nous disposerons d'une technologie de remplacement conforme aux dispositions du traité, tout en fixant une date cible et en lançant séance tenante un programme permettant d'atteindre l'objectif. Nous DEVONS choisir cette dernière stratégie : les avantages en sont évidents. Les États-Unis élimineraient ainsi tous les doutes quant à leur adhésion à la norme internationale établie ici. C'est essentiel.

Le fait de lier notre signature du traité à la résolution de notre problème de mines antichar répond aux préoccupations du Pentagone. Le fait de fixer une date cible empêcherait que la recherche de solutions de remplacement ne se poursuive indéfiniment. On pourrait ainsi faire la paix avec le Congrès, une chose dont les avantages, je peux vous l'assurer, ne devraient pas être sous-estimés.

Je conjure mon gouvernement de s'engager dans cette voie, car c'est celle qui nous permettra d'avancer tous ensemble.

J'avais espéré que cela ne serait pas nécessaire. J'avais espéré que le président Clinton serait ici demain. Mais il est temps de se tourner vers l'avenir. Peu importe ce que nous avons espéré ou ce que nous aurions pu faire.

Les mines terrestres antipersonnel sont une vile manifestation des terribles souffrances que les être humains sont capables de s'infliger. Ce qui importe aujourd'hui, c'est notre responsabilité à tous d'y mettre un terme.